CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS DE DÉMOLITION

DÉMOLITION N^{O} 2025-002

Je, Philippe Morin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis de démolition : *Démolition - N^{o} 2025-002 visant à autoriser la démolition de la propriété sise au 195, chemin du Lac-Noir, connue sous le lot 5 862 724 du cadastre du Québec.*

Publication de l'avis public aux endroits suivants :

- Bureau municipal situé au 65, rue Lessard, à Saint-Jean-de-Matha
- 195, chemin du Lac-Noir, à Saint-Jean-de-Matha
- Site Internet de la Municipalité : www.municipalitestjeandematha.qc.ca, dans la section *Avis publics*

Tel que prévu au règlement numéro 575 adopté le 9 septembre 2019 par le conseil municipal, je, Philippe Morin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Jean de–Matha, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis de démolition : *Démolition - N^{o} 2025-002* sur le site Internet de la Municipalité le 21 mai 2025.

Philippe Morin
Directeur général et greffier-trésorier

21 mai 2025
Date